PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES

EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER



PARTICULIERS

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

CHARENTE-MARITIME
DEUX-SÈVRES

Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement à des services de banque
à distance sur Internet, téléphone, SMS, etc.
Crédit Agricole En Ligne Vision Part Plus

GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS 2,42 € / MOIS (soit 29,04 € / an) Alerte SMS

0.34 € / ALERTE

Fourniture d'une carte de débit1 (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard ou Visa Classic

47.90 € / AN

Fourniture d'une carte de débit¹ (carte de paiement internationale à débit différé¹) Mastercard ou Visa Classic

47.90 € / AN

Fourniture d'une carte de débit1 (carte de paiement à autorisation systématique) Mastercard avec contrôle de solde

42.00 € / AN

Retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Avec les cartes Mozaïc Black. Globe Trotter*.

GRATUIT

Mastercard DD ou Visa Classic DD. Gold Mastercard. Visa 1er. World Elite Mastercard et Visa Infinite Avec les cartes Mastercard DI ou Visa Classic DI

1,07 € / RETRAIT à compter du 36 retrait / mois civil

^{*} Fin de commercialisation de la carte Globe Trotter le 12/0

03/2025	
INTERNET	AGENCE

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

• Vers un compte détenu au Crédit Agricole

• Vers un compte d'une autre banque

GRATUIT GRATUIT

GRATUIT 4,50 € / VIŘEMENT

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

GRATUIT

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

GRATUIT

Commission d'intervention

8.00 € / OPÉRATION dans la limite de 80,00 € / mois

Cotisation à l'offre SécuriCOMPTE Plus² (assurance perte et vol des moyens de paiement)

2,00 € / MOIS (soit 24,00 € / an)

Frais de tenue de compte A Limités à 1 facturation annuelle par fover Inclus dans nos offres groupées de services 50% de remise pour les sociétaires

24,00 € / AN

*Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Nos conditions tarifaires sont consultables gratuitement auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet : www.ca-cmds.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

- (sans contact". Il est possible de désactiver cette fonctionnalité via le service Banque à distance par Internet Crédit Agricole en ligne sur notre site Internet www.ca-cmds.fr et l'application Ma Banque³.
- Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.
- Cf. référence numéro 4. P. 32

Sommaire



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

P. 5

Ouverture, Transformation, Clôture Relevés de compte Tenue de compte Services en agence



Banque à distance

P. 6

Internet et téléphone mobile Téléphone avec Filvert Service vocal Service d'alertes



Moyens et opérations de paiement

P. 7

Cartes Virements Prélèvements / TIP SEPA Chèques



Offres groupées de services

P. 10

Offre Prestige Offre Premium Offre Essentiel Offre Eko

Compte à Composer Module Budget Protégé Offres qui ne sont plus commercialisées



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

P. 19

Opérations particulières Incidents de paiement Plafonnement des frais pour la clientèle en situation de fragilité



Découverts et crédits

P. 20

Autorisation de découvert Crédits à la consommation Crédits immobiliers Les évènements liés à la vie de vos prêts



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture, clôture et transfert de compte de dépôt ▲●	GRATUIT
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base fournis dans le cadre du droit au compte (article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole	GRATUIT

Relevés de compte

	Papier	E-relevé
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé autre périodicité	1,60€ / RELEVÉ	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne / crédit) 23,	42 € / RELEVÉ
Duplicata ISF (Impôt sur la fortune) ou IFI (Impôt sur la fortune immobilière)	62	,75 € / RELEVÉ
Relevé annuel des frais		GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte	13	,81 € / RELEVÉ
Relevé de compte par produit		4,22 € / MOIS
Relevé annuel des frais sur instruments f	inanciers	GRATUIT

Tenue de compte

Frais de tenue de compte 📤 Limités à 1 facturation annuelle par foyer Inclus dans nos offres groupées de services 50% de remise pour les sociétaires	24,00 € / AN
Frais de gestion de compte inactif ⁶ ▲●	30,00 € / AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA et de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	1,16 € / MOIS

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Frais de recherche ⁷ de documents	16,90 € / DOCUMENT
Frais de location de coffre-fort saisonnier < 3	s mois 42,00 € / COFFRE / MOIS
Frais de location de coffre-fort (selon nivea	au d'assurance)
• Jusqu'à 46 000 €	117,00 € / COFFRE / AN
• De 46 000 € à 92 000 €	150,00 € / COFFRE / AN
• De 92 000 € à 183 000 €	306.00 € / COFFRE / AN

Hors module

Avec module

sans émission de chèque	du Compte à Composer	du Compte à Composer
Dans l'agence teneur de compte		
• Avec une carte de retrait à usage unique	5,00 €	GRATUIT*
Avec une carte Libre Service Agence	GRATUIT	GRATUIT*
Dans une autre agence Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres	5,00 €	GRATUIT*

Épargne et placements financiers	P. 23

Épargne Transactions sur l'or Placements financiers Droits de garde



Opérations à l'étranger P. 28

Utilisation de la carte à l'international hors pays de l'EEE⁵

Virements à l'international hors zone SEPA Autres opérations avec l'étranger

Assurances et prévoyance P. 29

Assurances pour vous et vos proches Assurances de la Banque au Quotidien

Succession P. 30

Autres services P. 30

Références P. 32

Cartographie des zones européennes P. 34

Garder le contact avec nous P. 35

Résoudre un litige P. 35

Retrait d'espèces en agence

^{*} Service "retrait d'espèces de dépannage".



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc.). Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

Internet et téléphone mobile

Crédit Agricole en Ligne Vision Part Plus

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements et la souscription de produits et services par signature électronique 🛕

GRATUIT

Crédit Agricole en Ligne Action Part

Services inclus dans l'offre Vision Part Plus + offre de Bourse en ligne Invest Store **GRATUIT**

Service d'agrégation de comptes⁸

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site Internet www.ca-cmds.fr
- Nos applications mobiles

TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT

Téléphone avec Filvert Service vocal

Le Centre Relation Clients Multicanal	Prix d'un appel vers
au 09 74 75 76 77 ⁹ (appel non surtaxé)	un poste fixe

Service d'alertes

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par email

Abonnement Mini-relevés (1 SMS / semaine)	2,42 € / MOIS
Alerte écopage ¹⁰	0,34 € / ALERTE
Alerte temps réel de gestion	0,82 € / ALERTE
Alerte achat à distance	0,82 € / ALERTE
Alerte solde disponible	0,34 € / ALERTE
Alerte essentielle - solde débiteur	0,82 € / ALERTE
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,34 € / ALERTE
Alerte souplesse du découvert	0,34 € / ALERTE



Moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Cartes de paiement et de retrait »))

CATÉGORIE DE CARTE		
	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit¹ (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
L'Autre Carte ▲●	20,70 € / AN	
• L'Autre Carte Majeur Protégé	20,70 € / AN	
Mastercard	42,00 € / AN	
Mastercard Eko	42,00 € / AN	
Fourniture d'une carte de débit¹ (carte de paiement internationale)		
• Mastercard Globe Trotter (fin de commercialisation le 12/03/2025)	47,90 € / AN	
Mastercard	47,90 € / AN	47,90 € / AN
Visa Classic	47,90 € / AN	47,90 € / AN
Gold Mastercard	130,41 € / AN	130,41 € / AN
Visa Premier	130,41 € / AN	130,41 € / AN
World Elite Mastercard		348,40 € / AN
Visa Infinite		348,40 € / AN

Cartes de crédit associées à un crédit renouvelable¹¹

	Paiement comptant à débit immédiat	Paiement comptant à débit différé
Mastercard Cartwin ¹²	47,90 € / AN	47,90 € / AN
Gold Mastercard Cartwin ¹²	130,41 € / AN	130,41 € / AN

Cartes de retrait

Cartes de l'etrait	
Carte Libre Service Agence ¹³	GRATUIT
Carte Libre Service Bancaire*	GRATUIT

^{*} Retraits aux seuls distributeurs des agences Crédit Agricole France entière.

BON À SAVOIR!

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte, **profitez d'une réduction de 50 % sur la cotisation** de la carte la moins chère (hors "L'Autre Carte").

Paiement par carte

Dans les pays de l'Espace Economique Européen (EEE*) en euros

Dans les pays de l'Espace Economique Européen (EEE) hors euro et dans les pays hors EEE**

"Opérations à l'étranger"

N.B.: le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que le paiement par carte.* En euros ou équivalent en devise suédoise, leu roumain ou franc pacifique, dans l'Espace Economique Européen (EEE), conformément au règlement européen n°924/2009. ** Dans l'Espace Economique Européen (EEE), avec une autre devise que l'euro, la devise suédoise, le leu roumain ou le franc pacifique et hors EEE.

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euros* dans un pays de l'espace économique européen (EEE)⁵(y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	du Crédit Agricole	d'une autre banque
L'Autre Carte ▲● L'Autre Carte Majeur Protégé	GRATUIT	1,07 € / RETRAIT dès le 1 ^{er} retrait
Mastercard à autorisation systématique Mastercard DI ou Visa Classic DI Mastercard Cartwin DI	GRATUIT	1,07 € / RETRAIT à partir du 3° retrait / mois
Mastercard Eko	GRATUIT	1,07 € / RETRAIT à partir du 26e retrait / an

Mozaïc Black
Mastercard Globe Trotter
Mastercard DD ou Visa Classic DD
Mastercard Cartwin DD
Gold Mastercard
Visa Premier
Gold Mastercard Cartwin

Gold Mastercard Cartwin Visa Infinite World Elite Mastercard

Retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets d'une autre banque hors Pays de l'EEE**

Cf. Rubrique "Opérations à l'étranger"

GRATUIT

GRATUIT

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception à la demande du client	10,35 €
Envoi de la carte en pli simple	2,59 €
Commande de carte en urgence	16,00 €
Réédition du code confidentiel	12,55 €
Modification des plafonds d'utilisation (hors service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en ligne via le site Internet www.ca-cmds.fr et l'application Ma Banque.)	12,10 €
Opposition de la carte par le titulaire ou par la banque	GRATUIT
Refabrication de la carte en cas de perte ou vol	11,20 €
Frais de recherche par opération carte	18,24 € / OPÉRATION

Virements

GRATUIT

Virement SEPA* ▲●

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA

* Pays de la zone SEPA (cf. rubrique "Cartographie des zones européennes").

Émission d'un virement SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL (classique et instantané)	Internet	Agence
Frais par virement SEPA occasionnel		
Vers un compte Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,50 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	10,75 €
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	GRATUIT

Réception d'un virement SEPA GRATUIT GRATUIT

Émission d'un virement instantané SEPA

Via WERO ¹⁴ depuis l'application Ma Banque ³	
Frais par virement occasionnel	GRATUIT

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euros hors zone SEPA Cf. Rubrique "Opérations à l'étranger"

Autres opérations sur virements

Demande de retour de fonds**	20,55 €

** La banque destinataire du virement est en droit de refuser le retour des fonds.

•

^{*} Ou en devise équivalente :devise suédoise, leu roumain ou en franc pacifique (conformément au règlement européen N°924/2009) ** Dans l'Espace Economique Européen (EEE), avec une autre devise que l'euro, la devise suédoise, le leu roumain ou le franc pacifique et hors Espace Economique Européen (EEE).

Prélèvements SEPA / TIP SEPA

Révocations et oppositions de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT
Rejet de prélèvement (hors défaut de provision)	
• Internet	GRATUIT
Agence	4,50 €

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier :	
 En recommandé avec avis de réception à la demande du client 	TARIF POSTAL
• En pli simple à la demande du client	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	16,00 € / CHÈQUE
Frais d'opposition sur chèque(s) par l'émetteur	17,60 € / CHÈQUE
Frais de copie de chèque	15,74 € / CHÈQUE



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. À défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les offres Premium, Essentiel et Prestige ont des avantages et des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans (inclus) et 26-30 ans (inclus). Cf. page 26.

Offre Prestige

GESTION DU COMPTE

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention¹⁵ : illimité

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) "World Elite Mastercard" ou "Visa Infinite" (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Commande de la carte en urgence

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA¹⁶

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

33,00 € / MOIS

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Modification des plafonds d'utilisation carte

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE¹⁷

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Charente-Maritime Deux-Sèvres

Retrait d'espèces en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euros ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

PAIEMENT PAR CARTE¹⁷

En euros ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

SécuriCOMPTE Premium : cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

SécuriWEB Premium : cotisation à une offre d'assurance sécurisant les achats à distance

MERCI POUR L'INFO PRESTIGE (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

Offre Premium

GESTION DU COMPTE

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention¹⁵: 12 / an

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) "Gold Mastercard" ou "Visa Premier" (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Commande de la carte en urgence

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA

(cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA : 3 virements / an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA¹⁶

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 6 / an

Modification des plafonds d'utilisation carte

16,00 € / MOIS

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE¹⁷

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Charente-Maritime Deux-Sèvres

Retrait d'espèces en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euros ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement :

- avec une carte à débit immédiat : 3 / an
- avec une carte à débit différé : illimité

PAIEMENT PAR CARTE¹⁷

En euros dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE:

- avec une carte à débit immédiat : 3 / an
- avec une carte à débit différé : illimité

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

SécuriCOMPTE Premium : cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de movens

SécuriWEB Premium : cotisation à une offre d'assurance sécurisant les achats à distance

MERCI POUR L'INFO PREMIUM (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
 Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Offre Essentiel

GESTION DU COMPTE
Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention¹⁵: 1/an

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) "Mastercard" ou "Visa Classic" (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Commande de la carte en urgence

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA¹⁶

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an

Modification des plafonds d'utilisation carte

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE¹⁷

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Charente-Maritime Deux-Sèvres

Retrait d'espèces en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euros ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : illimité avec une carte à débit différé

PAIEMENT PAR CARTE¹⁷

En euros dans un pays de l'EEE

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus

MERCI POUR L'INFO ESSENTIEL (version numérique)

- Accès au service de renseignements Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

10,00 € / MOIS

GESTION DU COMPTE

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc.) Crédit Agricole En Ligne Vision Part Plus

Tenue du compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- Alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- Alerte essentielle mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

MOYENS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit¹ (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) "Mastercard Eko" (cotisation carte)

Réédition du code confidentiel de la carte

2,00 € / MOIS

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Charente-Maritime Deux-Sèvres

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent donc pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non-régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50.00 € :

22,00 € / chèque

- Montant du chèque supérieur à 50,00 €:

42,00 € / chèque

Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé¹⁹

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc.) Crédit Agricole en ligne Vision Part Plus

Envoi carte à domicile en pli simple

(pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail :

- Alerte essentielle (mensuelle) solde débiteur
- Alerte essentielle mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

ier ou électronique (mensuel)

1.00 € /

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit¹

(carte de paiement à autorisation systématique) "L'autre Carte" (cotisation carte)

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail :

alerte solde disponible (1 fois / semaine)

2 chèques de banque (par mois)

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

BON À SAVOIR!

Au Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres, nous proposons un accompagnement personnalisé pour nos clients en difficulté. Aussi, depuis mai 2019, nous avons fait le choix de n'appliquer aucune facturation sur les frais suivants* pour les détenteurs du Module Budget Protégé:

- · Les commissions d'intervention :
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ;
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ;
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ;
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision :
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ;
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ;
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire :
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque ;
- Les frais par saisie attribution ou conservatoire;
- Les frais par saisie administrative à tiers détenteur (10 % maximum du montant dû au Trésor public**).
- * Correspondant à l'application d'un plafond mensuel à 0 € par mois pour ces frais. ** Dans la limite d'un plafond fixé par décret.

L 15

Offres qui ne sont plus commercialisées

Compte à Composer

Cotisations mensuelles à des bouquets de services, fin de commercialisation novembre 2021

Vos essentiels du auotidien

LE SOCLE
Tenue de compte
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc.) Crédit Agricole En Ligne en pli simple à la demande du client (Vision Part Plus et Action Part)
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client (pour les renouvellements)
Envoi carte à domicile en pli simple à la demande du client (pour les renouvellements)
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte essentielle (mensuelle) solde débiteur
- Alerte essentielle mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Merci pour l'info (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an ; cf. rubrique "Autres services")

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

Vos univers de besoins

THOU DEL THAT HAD	DOBLOODVER	_
	Découvert	Prix
Module souscrit à partir du 01/01/2017	DE 1 À 500 €	2,15 € / MOIS
 Assurance SécuriCOMPTE Découvert² Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert Ristourne des intérêts débiteurs²⁰ 	DE 500,01 € À 1000 €	2,98 € / MOIS
	DE 1000,01 À 2000 €	3,85 € / MOIS
	SUPÉRIEUR À 2000 €	5,00 € / MOIS
	Découvert	Prix
	DE 1 À 300 €	1,34 € / MOIS
	DE 300,01 € À 800 €	214 € / MOIS
	DE 300,01 C A 000 C	2,14 0 / 11015
Module souscrit avant le 01/01/2017 Ristourne des intérêts débiteurs ²⁰	DE 800,01 À 1200 €	
		2,98 € / MOIS

MODULE COMPTE SÉCURISÉ	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus² SécuriCOMPTE Premium² • Frais d'opposition sur chèque(s) par l'émetteur • Retrait d'espèces de dépannage • Commande de carte en urgence • Réédition du code confidentiel de la carte • Modification des plafonds d'utilisation carte	3,30 € / MOIS PREMIUM 4,38 € / MOIS

MODULE SUIVI @SSURÉ

Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance :

Assurance SécuriWEB² SécuriWEB Premium²

- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :
- Alerte achat à distance
- Mini-relevés (1 / semaine)
- Alerte temps réel de gestion

3,45 € / MOIS PREMIUM 4,07 € / MOIS

Avantages tarifaires supplémentaires

Pour les 18-25 ans	50 % de réduction supplémentaire
Pour tous les clients, à partir du 2° Compte à Composer	50 % de réduction supplémentaire

Dégressivité tarifaire sur le montant total mensuel de la cotisation (socle + modules) pour toute souscription du Compte à Composer

Compris entre 7,10 € et 9,81 €	- 5 %
Compris entre 9,82 € et 11,84 €	- 10 %
Égal à 11,85 € et plus	- 15 %

Comptes Services

Cotisations mensuelles à des bouquets de services, fin de commercialisation mars 2013

in de commercialisation mais 2010			
FORMULE	COTISATION MENSUELLE +	COTISATION ANNUELLE	
Équilibre	à partir de 3,55 € / mois		
Confort	à partir de 7,50 € / mois	COTISATION CARTE / AN (Cf. rubrique "Cotisation	
Performance	à partir de 7,55 € / mois	carte")	
Optimum	à partir de 8,30 € / mois		

^{*} Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info, cf. rubrique "Autres services".

Offre Globe Trotter²¹ - Fin de commercialisation mars 2025 (offre réservée aux 18/30 ans inclus)

GESTION DU COMPTE

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc.) Crédit Agricole En Ligne Vision Part Plus

Tenue du compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte solde débiteur et rejet opérations
- Alerte essentielle mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

MOYENS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit¹ (carte de paiement internationale à débit immédiat) "Mastercard Globe Trotter" (cotisation carte)

Commande de la carte en urgence

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

2,50 € / MOIS

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Charente-Maritime Deux-Sèvres

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

PAIEMENT PAR CARTE

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE⁵



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention (somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

Plafond par opération

8.00 €

Plafond journalierPlafond mensuel

8,00 € 80,00 €

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services

Plafond par opération

4,00 €

Plafond mensuel

bancaires de base.

20,00 €

BON À SAVOIR!

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations particulières

Frais de retour de courrier

19,10 € / AN

(client inconnu à l'adresse)

92,00 €

Frais par saisie-attribution ou conservatoire
Frais par saisie administrative à tiers détenteur

10 % du montant dû

au Trésor public*

Frais par paiement direct de pension alimentaire

92,00 €

* Dans la limite d'un plafond fixé par décret.

alifferitaire 92,00

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté

15,00 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision²²

Montant du chèque ≤ 50 €

30,00 € / CHÈQUE

• Montant du chèque > 50 €

50,00 € / CHÈQUE

(frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

En cas d'interdiction bancaire

 Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire

29,00 € / CHÈQUE

 Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques

29,00 € / CHÈQUE

Frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision**

• Si paiement < 20 €

Limité au montant de l'opération

• Si paiement ≥ 20 €

20,00€

^{**} Les frais comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

BON À SAVOIR!

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision du compte est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

Plafonnement des frais pour la clientèle en situation de fragilité

Plafond de frais d'incidents, applicable à compter du 1er février 2019. aux clients identifiés comme éligibles à "l'Offre spécifique clients fragiles" au titre des articles L.312-1- 3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision Les frais suite à notification signalée par la Banque de France
- d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque



Découverts et crédits²³

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Découverts¹⁵

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel

Indice de référence²⁴

25.00 €

/ MOIS

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal Plafond du taux réglementaire

Particularités de certains découverts hors offre groupée de services :

Lorsque le montant du découvert en movenne journalière entre deux arrêtés mensuels est inférieur à 200 €, il sera perçu un minimum forfaitaire qui n'entrera pas dans le calcul du Taux Annuel Effectif Global (TAEG) et sera calculé comme suit (Article R314-9 du Code de la Consommation) :

• Entre 0 et 4 jours (par mois)

GRATUIT

• Au-delà de 4 jours (par mois)

1.50 €

Autorisation de découvert convenu et formalisé et remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel	Indice de référence ²⁴ minorée de 2 points
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	Plafond du taux réglementaire
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	Taux de découvert non convenu
Mise en place d'un découvert passager	1 % (maxi : 39,20 €)

Crédits à la consommation²³

Crédits renouvelables à taux variable ou révisable

Comptes OPEN ou Supplétis **NOUS** Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global **CONSULTER** (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

Frais de dossier GRATUIT

Crédits amortissables à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Nos offres de prêt à la consommation permettent de financer tous vos projets

NOUS CONSULTER

(véhicules, équipements, loisirs, etc.) Étude et simulation de vos proiets

GRATUIT

Frais de dossier (comprenant la mise en place et le suivi de votre dossier)

1% DU CAPITAL EMPRUNTÉ (mini: 80.00 €)

Assurance Emprunteur²⁵ NOUS CONSULTER

Crédits immobiliers²³

Nos offres de prêt immobilier permettent de financer tous vos projets d'habitation (résidence principale, secondaire, travaux, etc.)	NOUS CONSULTER
Étude et simulation de vos projets	GRATUIT
Frais de dossier (comprenant la mise en place et le suivi de votre dossier)	NOUS CONSULTER
Assurance Emprunteur ²⁵	NOUS CONSULTER

Les évènements liés à la vie de vos prêts

	J
Réaménagement du prêt (forfait)	755,00 €
Modification de prêt avec avenant complexe	NOUS CONSULTER
Modifications diverses (compte à débiter, date échéance, périodicité, date de dernier déblocage)	40,00 €
Attestations diverses pour le prêt	40,00 €
Report d'échéance ou délai	40,00 €
Mise en place des options souplesse* (modulation, pause)	GRATUIT
Mise en place d'une pause non contractuelle	40,00 €
Réédition du tableau d'amortissement	40,00 €
Demande de décompte de remboursement de prêt	GRATUIT
Désolidarisation des prêts	NOUS CONSULTER
Modification de garantie (hors frais fiscaux et de notaire)	NOUS CONSULTER
Mise en place de garantie par caution solidaire	60,00 €
Lettre d'information annuelle des cautions	GRATUIT
Lettre d'information des cautions au 1er incident	10,00 €
Mainlevée de garantie	NOUS CONSULTER
Mise en place de nantissement sur produit d'épargne CAM	73,00 €
Mise en place de nantissement sur produit d'épargne hors CAM	207,00 €
Attestation de non exigibilité de prêt	NOUS CONSULTER

^{*} Mise en place des options prévues dans votre contrat de prêt.



et placements financiers

Épargne

Épargne bancaire

148,90 € / Transfert de compte vers une autre banque (livrets et assimilés, Compte et Plan épargne Logement) COMPTE

Mandat d'épargne - écopage10

2,15 €

NOUS CONSULTER

Épargne disponible moyen / long terme

Les dépôts à terme, Plan épargne Logement et Livrets

 Ouverture **GRATUIT**

• Taux brut en vigueur **NOUS CONSULTER**

L'assurance-vie et l'épargne retraite

• Droits d'entrée **NOUS CONSULTER**

 Rémunération NOUS CONSULTER

• Frais de gestion **NOUS CONSULTER**

Dates de valeur

Livrets et Compte épargne Logement

 Versement 1^{er} jour de la quinzaine suivante

 Retrait Dernier jour de la quinzaine précédente

Autres produits épargne logement J+1

Transactions sur l'or

Achat / vente

Écrin / sac plombé

Expertise

Réfection de bulletin d'essais

Effigie particulière

Autres facturations

Placements financiers

Opérations diverses sur tit	res
Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA / PEA-PME	GRATUIT
Transfert de compte-titres vers une autre banque	148,90 € / COMPTE
Transfert d'un Plan d'Epargne Retraite (PER) Individuel compte- titres vers une autre banque	148,90 € / COMPTE
Transfert d'un PEA / PEA-PME vers une autre banque	15,00 € / LIGNE (MAXI : 148,90 €)
Gestion conseillée : accompagnement par un expert	72,00 € / TRIM. pour 1 contrat 113,00 € / TRIM. à partir de 2 contrats
Adhésion au service, Plan épargne Boursier	GRATUIT
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique (année en cours)	12,60 €
Opposition sur Bons d'épargne et Bons de Caisse	62,95 €
Mainlevée d'opposition sur Bons d'épargne et Bons de Caisse	GRATUIT
Frais de livraison sur valeurs étrangères (transfert de titres)	En fonction de la place
Paiement de coupons	GRATUIT
Opérations sur titres non côtés	1,20 % (maxi : 745,00 €)
Opérations sur titres de gré à gré hors Crédit Agricole	1,28 %
Mise en nominatif	

Les ordres de Bourse en France²⁶

Service de Règlement Différé (SRD)

Administré

• Pur

Compte-titres	Commission proportionnelle au montant	Frais à la	Minimum total
TÉLÉPHONE 09 74 75 76 77°	de l'ordre	ligne	totai
• Actions, ETF, obligations, bons de souscription	1,38 %	5,18 €	14,85 €
 Droit de souscription ou d'attribution 	1,38 %		4,60 €
Opérations de Bourse étrangère*	1,39 %		59,20 €
INTERNET			
Invest Store Initial			
 Actions, ETF, obligations, bons de souscription 	0,74 %		9,82 €
 Droit de souscription ou d'attribution 	0,74 %		2,63 €
 Opérations de Bourse étrangère* 	0,75 %		29,57 €
Invest Store Intégral (service conseillé aux investisseurs actifs)			
• Ordre ≤ 1 000 €		0,99 €	
• Ordre > 1 000 €	0,12 %		
Warrants			8,75 €
Opérations de Bourse étrangère*	0,66 %		20,31€
Opérations de prorogation	0,209 %		19,50 €

Perception, en plus du courtage d'une commission de règlement différé (CRD) de 0,028 % par jour de portage avec un minimum de 7,00 €

GRATUIT

118,75 €

PEA / PEA-PME	Commission proportionnelle	Frais à la	Minimum total
TÉLÉPHONE 09 74 75 76 77°	au montant de l'ordre	ligne	
• Actions, ETF, obligations, bons de souscription	1,20 %		
• Droit de souscription ou d'attribution	1,20 %		
• Opérations de Bourse étrangère*	1,20 %		
INTERNET			
Invest Store Initial			
• Actions, ETF, obligations, bons de souscription	0,50 %		
• Droit de souscription ou d'attribution	0,50 %		
• Opérations de Bourse étrangère*	0,50 %		
Invest Store Intégral (service conseillé aux investisseurs actifs)			
• Ordre ≤ 500 €	0,48 %		
• Ordre > 500 € et < ou = 1 000 €	0,18 %		
• Ordre > 1 000 €	0,12 %		
Opérations de Bourse étrangère*	0,50 %		

Crédit Agricole sur compte-titres Commission sur OPC hors 1,20 % par téléphone

Crédit Agricole sur PEA / PEA-PME 0,5 % par Internet (maxi: 47,60 €)

Invest Store : service de Bourse en ligne proposant 2 offres Invest Store Initial: offre classique

Invest Store Intégral : offre conseillée aux investisseurs réalisant plus de 12 ordres / an

• À partir de 13 ordres / an

GRATUIT

47.60€

Jusqu'à 12 ordres / an

Commission sur OPC hors

96,00€

Droits de garde*

Frais fixes par compte par an	27,40 €
Frais fixes par PEA / PEA-PME par an	GRATUIT
Titulaires de l'offre Invest Store Intégral	GRATUIT
Plafond de tarification par compte par an	402,10 €

^{*} Les droits de garde sont calculés par compte, sur la valeur des titres en compte au 31/12.

		Frais fixes par ligne	Valorisation des titres ≤ 50 000 €	Valorisation des titres > 50 000 € et ≤ 150 000 €	Valorisation des titres > 150 000 €
Parts social	es	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Actions CAS	SA	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
OPC, obligation, autres valeurs*	Valeurs CA	GRATUIT	0,31 %	0,160 %	0,102 %
	Hors CA	4,80 €	0,31 %	0,160 %	0,102 %

^{*} Exemples : Or en dépôt, valeurs valorisées à 0, poche libre des mandats de gestion, PER Titre.

^{*} Compte tenu des frais supplémentaires impactant les ordres passés sur place étrangère, leurs montants à l'achat doivent être compris entre 1 526 € et 30 000 €



Offres pour les jeunes

Ces offres sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont aux conditions requises.

Cotisation carte pour les mineurs

Carte Cirrus Mozaïc de retrait (10-17ans)

GRATUIT

Mastercard Mozaïc Black (10-17 ans)* Carte de paiement internationale à autorisation systématique. GRATUIT

jusqu'à 17 ans inclus puis 12,00 € / an à partir de 18 ans**

* La carte Mozaic Black peut être souscrite jusqu'à l'âge de 17 ans et conservée par son titulaire jusqu'à ses 25 ans (inclus). **Tarif applicable à compter de la cotisation annuelle qui suit le 18° anniversaire du porteur.

Cotisations autres cartes pour les 18 / 25 ans

Carte Mastercard ou Visa Classic

Carte Gold Mastercard ou Visa Premier Réduction sur la cotisation de 50 % (hors l'Autre Carte)

Autres opérations sur moyens de paiement

Paiement par carte

Dans les pays de l'Espace Economique Européen (EEE) en euros*

GRATUIT

Dans les pays de l'Espace Economique Européen (EEE) hors euro et dans les pays hors EEE**

2,90 % du montant ou GRATUIT²⁷ avec la carte Mozaïc Black, une carte à débit différé¹

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

	18/25 ans (inclus)	26/30 ans (inclus)
Offre Essentiel	3,00 € / MOIS	6,00 € / MOIS
Offre Premium	5,00 € / MOIS	9,00 € / MOIS
Offre Prestige	16,50 € / MOIS	23,10 € / MOIS

Offres groupées de services qui ne sont plus commercialisées

Offre Globe Trotter ²¹ 18/30ans (Fin de commercialisation 12/03/2025)	2,50 € / MOIS
Compte à composer entre 18 et 25 ans (Fin de commercialisation 11/2021)	50 % DE RÉDUCTION

Incidents et irrégularités 18 / 30 ans

	Pour les moins de 18 ans	18/30 ans Sans Offre groupées de services	18/25 ans inclus avec Offre groupées de services	26/30 ans inclus avec Offre groupées de services - Hors CAC
Par opération		8,00 €	4,00 €	5,60 €
Plafond journalier	GRATUIT	8,00 €	8,00 €	8,00 €
Plafond mensuel		80,00 €	80,00 €	80,00 €

BON À SAVOIR!

Avantages supplémentaires

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont compris dans les Offres **Essentiel, Premium et Prestige** de manière illimitée les frais suivants :

- Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.
- Paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Crédits à la consommation 18 / 30 ans²³

Prêt Mozaïc Permis, Prêt Mozaïc Projets, Prêt étudiant, Prêt à Consommer Auto / Deux roues / Perso

Frais de mise en place et de suivi de dossier

Mozaïc Permis, Mozaïc Projets

Prêt étudiant
 GRATUIT

GRATUIT

Prêt à Consommer Auto / Deux Roues / Perso
 GRATUIT

Pour les autres opérations liées au crédit, voir la rubrique "Découverts et Crédits".

Épargne et placements financiers

Livret Jeune Mozaïc (12 / 25 ans), Livret A, PEL, Livret Tiwi (0 / 11 ans):

• Ouverture

GRATUIT

• Rémunération NOUS CONSULTER

Droits de garde 0 / 25 ans 50 % DE RÉDUCTION

Assurance

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18 / 31 ans NOUS CONSULTER

^{*} En euros ou équivalent en devise suédoise, leu roumain ou en franc pacifique, dans l'Espace Economique Européen (EEE), conformément au règlement européen n°924/2009. ** Dans l'Espace Economique Européen (EEE), avec une autre devise que l'euro, la devise suédoise, le leu roumain ou le franc pacifique et hors EEE.



Européen (EEE) hors euro

et dans les pays hors EEE**

Opérations à l'étranger

Utilisation de la carte à l'international hors pays de l'EEE5

	Cartes à débit différé ¹ Carte Mozaïc Black	Autres cartes de paiement et de retrait
Retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets d'une autre banque hors pays de l'EEE**	GRATUIT	6,10 € / RETRAIT
Paiements par carte dans les pays de l'Espace Economique	GRATUIT	2,90 % DU

^{**} Dans l'Espace Economique Européen (EEE), avec une autre devise que l'euro, la devise suédoise, le leu roumain ou le franc pacifique et hors Espace Economique

Virements à l'international hors zone SEPA

Frais de mise en place d'un virement non SEPA	18.60 €
permanent en agence	10,00 €

Émission d'un virement non SEPA Transfert (occasionnel ou permanent)

 Sur internet 	GRATUIT
• En agence	Frais proportionnels de : 0,11 %

Avec un minimum de : 23.80 € Pour les opérations en devises : commission de change*

+ Option frais "Our" (tous les frais y compris ceux des 26.90 € banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)

Réception d'un virement non SEPA Pour les opérations en devises : Rapatriement commission de change*

(occasionnel ou permanent) (le cas échéant à ajouter)

Autres opérations avec l'étranger

Chèques au débit de votre compte	0,11 % (MINI : 67,30 € MAXI : 190,40 €)
Chèques au crédit de votre compte*	
Chèque Crédit Après Encaissement (CAE)	0,11 % (MINI : 67,30 € MAXI : 140,80 €)
• Chèque Sauf Bonne Fin (SBF)	0,11 % (MINI : 28,00 € MAXI : 134,60 €)
 Frais d'impayé sur chèque remis 	138,70 €
Devises au guichet	SUR DEVIS
Copie de virement Swift	20,00 €
Frais de recherches et d'investigations	NOUS CONSULTER
Commission de change sur virements ou chèques en devises	0,065 % (MINI : 19,70 €)

^{*} Ajout d'une commission de change sur virements ou chèques en devises (0,065 %; minimum 19,70 €).



G

Α

MONTANT

(le cas échéant à ajouter)

17,60 €

Assurances et prévoyance

Assurances pour vous et vos proches²⁵

ssurance complémentaire santé	
ssurance des accidents de la vie	
ssurance dépendance	Nous consulte
ssurance décès	ou réalise des devis er
arantie obsèques	composant le 05 46 98 17 50
Assurance automobile / deux roues	
ssurance multirisque habitation / garantie locative	www.ca-cmds.f

Protection juridique plein droit

Assurance tous mobiles

Assurances de la Banque au Quotidien²

Cotisations par compte:

	STANDARD	PREMIUM
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus²	24,00 € / AN / COMPTE	50,40 € / AN / COMPTE
Cotisation à une offre d'assurance couvrant les achats à distance : SécuriWEB ²	15,00 € / AN / COMPTE	30,00 € / AN / COMPTE

SécuriTRÉSORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

PRIX	TRANCHES DE DÉCOUVERT
16,20 € / AN / COMPTE	≤ 300 €
24,00 € / AN / COMPTE	DE 301 € À 2 000 €
36,00 € / AN / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation :

SécuriTRéSORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

PRIX	TRANCHES DE DÉCOUVERT
16,20 € / AN / COMPTE	≤ 500 €
24,00 € / AN / COMPTE	DE 501 € À 2 000 €
36,00 € / AN / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE / AN

Hors éventuelles commissions de change facturées par l'établissement étranger.

^{*} Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 16h. De l'étranger: +33 5 46 98 17 50. Appel non surtaxé, coût selon opérateur. Appel susceptible d'enregistrement.



Mineurs GRATUIT

Majeurs

Montant total des soldes des avoirs < 6 000 €

GRATUIT

En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier²⁸

Succession non complexe²⁹ Succession complexe²⁹

 Montant total des soldes des avoirs > ou = 6 000 €

GRATUIT

1% du montant total des soldes des avoirs dans la limite de 850,00 €

Frais de gestion annuels pour les successions ouvertes avant le 13/11/2025

80.00€

BON À SAVOIR!

Le montant total des soldes des avoirs est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitues sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs. Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.



Autres services

Mon Sécuricoffre+

• 5 Go* 3,00 € / MOIS

• 50 Go 5,00 € / MOIS

Conditions en vigueur au 02/06/2025. * Offre réservée aux clients des Caisses régionales Credit Agricole ayant souscrit au service Credit Agricole en ligne.

Protection des particuliers

La télésurveillance³⁰

Formule aidant³¹

Formule domicile³¹

Nous consulter ou réaliser des devis en composant le 05 46 98 17 50** ou sur www.ca-cmds.fr

** Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 16h. De l'étranger : +33 5 46 98 17 50. Appel non surtaxé, coût selon opérateur. Appel susceptible d'enregistrement.

Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

MERCI POUR L'INFO PRESTIGE (version numérique)

- Accès illimité au service "Les experts de Merci pour l'info"
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr

48,00 € / AN

- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)
- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € / AN

MERCI POUR L'INFO PREMIUM (version numérique)

- Accès illimité au service "Les experts de Merci pour l'info"
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr

18,00 € / AN

- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique
- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info 38,08 € (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile / AN

MERCI POUR L'INFO ESSENTIEL (version numérique)

- Accès au service "Les experts de Merci pour l'info" : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr

12,00 € / AN

 Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

+ 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)

 Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile 38,08 € / AN

Santé magazine 31,60 € / AN (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts) 31,60 € / AN Détente jardin (Abonnement de 6 n° 22,90 € / AN

Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)

27,90 € / AN

Maison créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts) 23,90 € / AN

Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts) 49,80 € / AN

Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert) 19,90 € / AN

(Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)

18,90 € / AN

SERVICE CLIENT UNI-MÉDIAS

Pour toute question relative aux publications

N°Cristal) 09 69 32 34 40

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole - 22, rue Letellier 75015 Paris. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.



Références

- 1 Carte de débit. Sont notamment considérées comme des cartes de la catégorie débit :
 - les cartes à débit immédiat
 - les cartes à débit différé
 - les cartes à autorisation systématique avec contrôle du solde.
- 2 Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifique, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53, rue de La Boétie 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.
- 3 Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès a Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc.
- 4 Services bancaires de base: ces services comprennent l'ouverture, la tenue et la clôture du compte; un changement d'adresse par an ; la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire; la domiciliation de virements bancaires; la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte; l'encaissement de chèques et de virements bancaires; les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance; des moyens de consultation à distance du solde du compte; les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte; une carte de paiement dont chaque utilisation es autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne; deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services; la réalisation des opérations de caisse. Le droit au compte ne comprend ni la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert.
- 5 Pays de l'EEE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grêce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Chrèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède.
- 6 Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.
- 7 Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.
- Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.
- 9 Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 16h. De l'étranger, +33 9 74 75 76 77. Appel non surtaxé, coût selon opérateur. Appel susceptible d'enregistrement.
- 10 Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.
- 11 Carte de crédit . Sont considérées comme des cartes de crédit :
 - les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable. Ces cartes portent la mention "CARTE DE CRÉDIT". Les opérations de paiement et retraits effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.
- 12 La "Cartwin" est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client:
 - Carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements, elle porte la mention carte de crédit-débit
 - Carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit. Elle porte la mention carte de crédit.
- 13 Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.
- 14 Offre soumise à conditions et réservée aux titulaires d'un compte de dépôt et d'un accès au service de banque en ligne du Crédit Agricole. Service permettant de réaliser un virement bancaire entre particuliers à l'aide d'un numéro de téléphone portable ou d'une adresse email.
- 15 Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
- 16 Sauf gratuité imposée par la loi.
- 17 Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
- 18 Tous les produits, services et opérations non listés sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.
- 19 En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du Code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique.
- 20 Module souscrit avant le 01/01/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.
 - Module souscrit après le 01/01/2017: facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.
- 21 Tous les produits, services et opérations non listés ci-après sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'Offre Globe Trotter (fin de commercialisation le 12 mars 2025) sera résilée le jour du 31° anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résilation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraine l'arrêt du prélevement de la cotton mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en viqueur à la date de la résiliation.
- 22 Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

- 23 Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.
- 24 L'indice de référence est le plafond du taux réglementaire calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel pour la catégorie se rapportant au montant de votre découvert.
- 25 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE: mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 464. Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 €. Siège social : 8-10, Boulevard de Vaugirard
- 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18, boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social: 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4, Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18, boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont assurées par FRAGONARD ASSURANCES - 2, rue Fragonard - 75017 Paris - Société Anonyme au capital de 37 207 660 € - 479 065 351 RCS Paris - Entreprise régie par le Code des assurances et mises en œuvre par : AWP FRANCE SAS - 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Duen - Société par Actions Simplifiées au capital de 7 584 076,86 € - 490 381 753 RCS Bobigny - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS (HYPERLINK "http://www.orias.fr" www.orias.fr sous le numéro 07 026 669, designée sous la dénomination commerciale "Mondial Assistance". Le contrat Assistance Obsèques comprend également des prestations mises en œuvre par Previseo Obsèques - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 50-56, rue de la Procession 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE. SécuriWEB. SécuriBUDGET. SécuriPROTECTION. SécuriEPARGNE.

SecuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPLE, SecuriWeb, SecuriBDDGET, SecuriPROTECTION, SecuriEPARONCA.

- 26 Commission de courtage de la société de Bourse incluse à la tarification indiquée, frais de marché de la plateforme de négociation non inclus. Depuis le 01/08/2012, opérations soumises à la taxe sur les transactions financières.
- 27 Hors éventuelle commission de change.
- 28 En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.
- 29 En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :
 - en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants
 - en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
 - en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
 - en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
 - en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).
- 30 Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection, Groupe Crédit Agricole. 13, rue de Belle-Île 72190 Coulaines - SAS au capital de 12 547 360 € - SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - № TVA 19 799869342 - Agrément CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 "L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient".
- **31** NEXECUR ASSISTANCE: SAS au capital de 23 450 €. Siège social: rue de Belle-Île 72190 Coulaines. SIREN 515 260 792 RCS LE MANS. N° TVA FR 88 515260792. SAP 515 260 792
- 32 L'agence ou le service Écoute et Satisfaction Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au client dans un délai de 2 mois au plus tard. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :
 - les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
 - le régime applicable aux instruments de paiement autre que le chèque ;
 - les services de paiement ;
 - les prestations de services de paiement.

Le service Écoute et Satisfaction Clients répond au client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

33 Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. Services pouvant varier selon votre Çaisse régionale.

Plus d'informations sur https://www.credit-agricole.fr/ca-cmds/particulier/applications/paiement-mobile.html





- Pays de la zone Euro*
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pavs de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)
- 1 Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.
- 2 La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.
- **3** Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Cette liste est susceptible d'évoluer.



Garder le contact avec nous



Vous pouvez joindre votre conseiller sur sa ligne directe et son mail professionnel. coordonnées disponibles sur votre relevé de compte



de 8h30 à 19h30 du lundi au vendredi et de 8h30 à 15h le samedi

09 74 75 76 77 (appel non surtaxé)



24h / 24

> Votre banque en ligne sur WWW.Ca-cmds.fr

> L'application Ma Banque



SOS CARTES & VIREMENTS 24h / 24 : 09 69 39 92 91*

*Appel non surtaxé. De l'étranger, +33 9 69 39 92 91 et coût selon opérateur. Appel susceptible d'être enregistré.



Résoudre un litige

Votre premier interlocuteur: votre agence³²

Votre conseiller et votre directeur d'agence sont à votre disposition afin de répondre à vos attentes et vous proposer les solutions adaptées à vos besoins. Ils sont aussi les interlocuteurs privilégiés auprès desquels vous pouvez formuler votre réclamation. Cas particulier : si votre réclamation porte sur un sinistre Dommages (Pacifica), votre interlocuteur est le service de gestion des sinistres Pacifica en charge de votre dossier.

Le Service Écoute et Satisfaction Clients³²

Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation auprès de notre service client :

- Par téléphone : 05 46 46 54 63 *
- Par courrier: Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres Service Écoute et Satisfaction Clients - CS 90 000 Lagord 17055 La Rochelle CEDEX 9
- Par e-mail: ecoute.satisfactionclients@ca-cmds.fr

* Appel non surtaxé. Coût selon opérateur. Appel susceptible d'être enregistré. Le lundi de 9h00 à 12h30 et de 15h30 à 18h00. Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Cas particulier : si votre réclamation concerne un contrat d'assurance et que la réponse du Service Ecoute et Satisfaction Clients (ou du service Gestion des sinistres s'il s'agit d'un sinistre) ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser au Service Réclamation de votre assureur :

Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès : Predica*

Pour un contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé : Pacifica*

Pour un contrat d'assurance emprunteurs : Caci*

Votre agence ou le service client accuse réception de votre réclamation écrite dans un délai maximal de 10 jours ouvrables à compter de l'envoi de votre réclamation. Votre agence ou le service client apporte une réponse à votre réclamation écrite dans un délai de 2 mois au plus tard à compter de l'envoi de votre réclamation. Si la réclamation porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.

* Pour plus d'informations : https://www.ca-assurances.com/contact-0

Les médiateurs³²

La saisine d'un médiateur est le dernier recours amiable. Vous pouvez saisir gratuitement et par écrit l'un des médiateurs ci-dessous, selon son domaine de compétence :

- sous réserve que, vous n'avez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence et du service client de votre Caisse Régionale (ou de votre compagnie d'assurance) par une réclamation écrite; ou
- en tout état de cause dans un délai de deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu.
 Pour tout litige relatif aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opération de banque, de produits d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance distribués par votre
- Caisse régionale, vous pouvez saisir le Médiateur auprès de la FBF :
 Par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Médiateur CS 151 75422 Paris cedex 09.
- · Sur son site Internet : www.lemediateur.fbf.fr

Votre demande doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale. À compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site Internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou placements financiers, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF): par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers 17, Place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02), ou par Internet (formulaire de demande de médiation disponible sur http://www.amf-france.org).

Pout tout litige relatif à un Contrat d'assurance, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Assurance : par voie postale : "La Médiation de l'Assurance", TSA 50110, 75441 PARIS Cedex 9, ou par Internet sur le site www.mediation-assurance.org

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : https://webgate. ec.europa.eu/odr

34 ec.europa.eu/our 35

Votre conseiller est disponible

en agence, par téléphone*, en visio ou par email



Des rendez-vous possibles de 8h à 19h

Rapprochez-vous de votre agence



Vos demandes prises en charge sous 2 jours ouvrés



30 iours de rétractation pour changer d'avis



Aucune incitation financière à proposer un produit plutôt qu'un autre

* Vous pouvez contacter votre conseiller sur sa ligne directe (coordonnées disponibles sur vos relevés de compte)

Votre banque est à vos côtés, partout, tout le temps



En agence:

153 sur nos 2 départements 17 et 79 Trouvez la plus proche de chez vous





Par téléphone :

- Vous pouvez directement contacter votre agence
- Ou notre centre de relation client à Saintes **au 09 74 75 76 77** (appel non surtaxé) de 8h30 à 19h30 du lundi au vendredi et de 8h30 à 15h00 le samedi

Sur notre site www.ca-cmds.fr

Sur nos applications Ma Banque et Paiement Mobile³³





Et sur nos réseaux sociaux











Document informatif à vocation non publicitaire

Ces tarifs sont également consultables sur notre site Internet www.ca-cmds.fr 09/2025 - Réf. I12000 - Édité par la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES Société Coopérative à Capital Variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 14, rue Louis Tardy 17140 LAGORD - 399 354 810 RCS La Rochelle. Société de Courtage d'Assurance Immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance sous le numéro : 07 023 464.

Identifiant unique CITEO: FR234281 01SILX Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61, rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09 sous le numéro 17906N. Voir le site : www.banque-france.fr. Contrôlée par le Crédit Agricole S.A.: 12, place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex.Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02.

